

SOMMAIRE

Préliminaire : le MCC 100 ans d'histoire	3
I. LA MISSION DU MCC DANS LA MISSION DE L'EGLISE	5
II. QUI APPELER ET RASSEMBLER POUR CETTE MISSION ?	6
III. L'EQUIPE MCC GROUPE FRATERNEL ET CELLULE D'EGLISE.....	8
IV. LES ACTEURS DE LA VIE D'EQUIPE	9
V. UNE REUNION : L'AFFAIRE DE TOUS	13
1 ^{ère} MANIERE : Réunion à partir d'un sujet	14
2 ^{ème} MANIERE : Une démarche, le chemin d'Emmaüs	18
VI. CONSTRUIRE UN PROJET D'EQUIPE.....	24
VII. LA VIE DU MOUVEMENT	26
Annexes	
Accompagnateurs spirituels laïcs au MCC	33
La formation.....	35
Chemin d'Emmaüs	36

Edition mars 2007

Ce livret est destiné aux équipes, à tous les membres du MCC afin de leur donner une meilleure connaissance du Mouvement et d'en tirer le fruit que chacun espère. Son usage personnel et collectif doit permettre de progresser ensemble vers plus d'humanité et de charité au sein d'équipes vivantes, ouvertes sur le monde, accueillantes aux autres, nourries de la Parole de Dieu. Plusieurs de ses parties pourront utilement être discutées en équipe.

Préliminaire : le MCC 100 ans d'histoire

Un héritage pour aujourd'hui et pour demain

1892 L'INTUITION ORIGINELLE

Dans les années 1891-92, un jeune jésuite qui n'était pas encore prêtre, Henri-Régis Pupey-Girard, faisait un stage de maître d'internat à l'École Sainte-Geneviève auprès des étudiants qui préparaient les concours d'entrée dans les grandes écoles de l'époque. Il s'adressa à certains de ses élèves qui venaient d'être admis à l'École Centrale ainsi qu'à d'autres, issus de promotions plus anciennes, et leur proposa de se réunir pour constituer une union dite «de prière et d'apostolat», qui s'appellerait «l'Union des Ingénieurs Catholiques» (UIC).

1906 NAISSANCE DE L'USIC

En 1906, après les lois de séparation de l'Église et de l'État, l'UIC se transforme en une association appelée «l'Union Sociale des Ingénieurs Catholiques» (USIC). Elle comprend deux types de membres : les «stagiaires», élèves ingénieurs encore en formation, et les ingénieurs proprement dits, entrés dans la vie active. L'USIC a vocation d'aider ses membres à prendre conscience de la dimension sociale de l'activité économique, d'intéresser ses adhérents à ce qu'on appelle à l'époque la «question sociale», c'est-à-dire à tout ce qui humanise ou déshumanise l'homme dans l'entreprise.

Dans la fidélité à l'Église, mais sans se contenter de répéter son enseignement, l'USIC a ainsi tenu à dire une parole spécifique sous sa propre responsabilité d'association de laïcs chrétiens.

1937 LE MICIAC

Dans l'orbite de l'USIC, un nouveau mouvement naît en 1937. Il comprend deux branches, celle des cadres et celle des dirigeants, et s'intitule le MICIAC : Mouvement des Ingénieurs et Chefs d'Industrie d'Action Catholique.

Sans récuser l'héritage de l'USIC, le MICIAC se donne des objectifs d'une certaine manière plus ambitieux : il ne s'agit pas seulement de moraliser la société économique, il faut également la rechristianiser. Aussi met-il l'accent sur la réalité quotidienne où il faut agir en chrétien, plus que sur l'élaboration d'une doctrine sur les grands problèmes sociaux. La vie en équipe devient le lieu privilégié où des hommes engagés dans le monde économique viennent s'aider mutuellement à vivre leur foi dans l'exercice de leurs responsabilités.

Le MICIAC a vraiment conçu sa mission dans la ligne que le Concile Vatican II devait mettre en pleine lumière.

1965 UN HERITAGE POUR AUJOURDHUI : LE MCC

En 1965, le Mouvement des Cadres, Ingénieurs et Dirigeants Chrétiens, le MCC, naît de la fusion de l'USIC et du MICIAC ; il recueille leur héritage :

SE FAIRE DISCIPLE DU CHRIST
CONSTRUIRE UNE SOCIETE SOLIDAIRE
VOULOIR UNE EGLISE OUVERTE AU MONDE

1998 Un changement dans la dénomination du MCC

L'intitulé du mouvement a été modifié en 1998 : le « Mouvement des Cadres et dirigeants Chrétiens » devient le « Mouvement Chrétien des Cadres et dirigeants ». Ce changement a deux raisons, il tient à la foi et à la sociologie : le baptême chrétien qui nous signe et nous désigne n'est pas un nom qui se décline selon des catégories sociologiques ou hiérarchiques ! “ Je ne suis pas un romancier catholique, disait François Mauriac, je suis un catholique qui écrit des romans ”.

De plus aujourd'hui on est de moins en moins “ catholique par héritage ”- mais fut-on jamais chrétien de naissance ? - on le devient plutôt. Telle est la nature du MCC, parce qu'il est un mouvement chrétien, il permet cette progressive irradiation de notre être par l'Esprit du Christ, grâce à la Parole de Dieu et à celle des autres entendues en équipe.

Ce changement engage le MCC dans une aventure. A la différence d'autres mouvements de vie évangélique qui requièrent de leurs membres une foi chrétienne et une pratique sacramentelle, le MCC est ouvert à tout homme et toute femme qui approuvent sa charte même s'ils n'adhèrent pas à tous ses termes. Cette ouverture exige des chrétiens que leur vie manifeste celui dont ils portent “ le beau nom de chrétien ”. Loin donc d'édulcorer notre identité ce changement implante le témoignage au cœur même de nos équipes, un témoignage exigeant qui repose sur la conviction que l'Esprit de Dieu nous parle par celui qui est différent et créé comme nous à son image.

I. LA MISSION DU MCC DANS LA MISSION DE L'EGLISE

CHARTRE

Le MCC coopère à la mission de l'Église tout entière. Il a pour but d'apporter aux hommes et aux femmes qu'il réunit le soutien humain et spirituel dont ils ont besoin pour progresser ensemble dans la foi, pour devenir personnellement et collectivement témoins du Christ et messagers de sa bonne nouvelle là où ils vivent.

Le Mouvement a mission d'aider ses membres à agir davantage selon l'Esprit du Christ dans tous les lieux où s'exercent leurs responsabilités, partout où s'élaborent et se déterminent leurs décisions. Il apporte une attention privilégiée aux situations et aux responsabilités liées à la vie professionnelle, en particulier celles des cadres et dirigeants du monde économique et social, ainsi qu'aux environnements français, européens et mondiaux dans lesquels cette vie s'inscrit.

En vue de bâtir un monde plus humain, il invite ses membres à témoigner de leur Espérance, en cherchant à vivre et travailler autrement et en sachant y mettre le prix.

Inséré dans la société par les diverses activités de ses membres, le MCC y est aussi présent comme groupe social organisé. A ce titre et en tant que Mouvement d'Église, il a vocation :

- de contribuer aux débats concernant les évolutions de nos sociétés, en étant particulièrement attentif aux processus d'exclusion et aux situations de pauvreté ;
- de prendre, à l'échelon local, national et international, des initiatives concrètes - paroles ou actions - qui portent témoignage de la foi qui l'inspire et l'oriente.

Adoptée en Conseil national en octobre 1985, revue en octobre 1995

PLACE DU MCC DANS LA VIE DE L'ÉGLISE

Le MCC est un mouvement apostolique de laïcs reconnu par l'Église. Elle donne délégation à un aumônier national nommé par le Conseil permanent de l'épiscopat pour le représenter ordinairement auprès du Mouvement. Chaque équipe reçoit du Mouvement un accompagnateur (qui peut être prêtre, religieux-se, laïc) désigné par l'aumônier ou l'accompagnateur de secteur lui-même nommé par l'évêque du lieu.

Le MCC fait partie d'associations de laïcs internationales, ayant le même objectif, et qui sont reliées à la Congrégation romaine pour l'Apostolat des laïcs. De ce fait chaque équipe voit son action inscrite dans la mission universelle de l'Église.

Le MCC est un mouvement de laïcs

Mouvement de laïcs, le MCC conduit son action en toute liberté et responsabilité selon l'esprit de l'Évangile et en fidélité à l'Église. Le MCC est une association déclarée selon la loi de 1901.

Pour la vie du Mouvement et son organisation, voir chapitre page 26

II. QUI APPELER ET RASSEMBLER POUR CETTE MISSION ?

Le MCC s'adresse à des chrétiens, hommes et femmes de toutes générations qui choisissent d'y participer soit en couple, soit individuellement.

Le MCC accueille également les personnes qui, tout en ne se reconnaissant pas chrétiennes, désirent en faire partie car ils partagent le même engagement au service de l'homme et de la société et sont prêts, ainsi que le dit sa Charte, « à y mettre le prix ».

Le MCC a vocation d'accueillir essentiellement des personnes exerçant des responsabilités professionnelles dans les domaines économique et social, privé et public.

En équipe, ils veulent éclairer leur jugement par la parole échangée avec d'autres et exercer leurs responsabilités à la lumière de la Parole de Dieu:

- comment prendre des décisions au plus près des exigences évangéliques ?
- comment discerner ce qui est le mieux ou le moins mal dans les choix à faire ?

- comment se comporter avec sa hiérarchie ?
- comment créer des espaces de liberté et le sens de l'équipe avec des collaborateurs et des subordonnés ?
- comment orienter leur choix et prendre des décisions personnelles et collectives en vue d'une plus grande justice sociale et d'une solidarité avec les nations les plus défavorisées ?

Pour ceux qui atteignent plus tard de grandes responsabilités, leur manière de faire sera meilleure s'ils ont appris à se familiariser de bonne heure avec ce genre d'exercices : sens de la mission confiée, intelligence des situations complexes, capacité d'expression, savoir-faire dans l'argumentation, goût du partage, ouverture à la gratuité de Dieu, possibilité de vivre la solitude finale du décideur.

Le MCC est un lieu privilégié d'Église pour faire avancer la radicalité évangélique sur les lieux de travail et à tous les niveaux de la responsabilité personnelle et collective.

Le MCC, dans cette aventure, a sa propre spécificité. Il connaît le poids des contraintes extérieures et il entend le maîtriser un peu mieux ; il connaît la vulnérabilité et la richesse de la vie intérieure et veut aider à la mettre en cohérence avec les responsabilités exercées dans le domaine public.

En ce sens, le MCC se distingue d'autres formes de vie évangélique, de communautés et mouvements qui ont leur raison d'être et leur pleine reconnaissance dans l'Église, tels ceux qui privilégient la dimension familiale, la dimension intérieure de la vie spirituelle ou bien les groupes de Jeunes professionnels articulés aux paroisses, plus orientés vers les besoins personnels des jeunes que vers les responsabilités exercées dans la vie professionnelle et sociale.

Beaucoup, au sein du MCC, font également le choix d'une participation active à des services d'Église. Cet engagement s'articule pleinement avec leur participation au MCC.

III. L'EQUIPE MCC GROUPE FRATERNEL ET CELLULE D'EGLISE

Une équipe MCC est un groupe d'une dizaine de membres avec un responsable d'équipe choisi parmi eux et un accompagnateur (trice) désigné par le Mouvement.

Elle a pour objet :

- **D'aider chacun de ses membres à être plus fidèle à sa vocation**

L'équipe est un lieu fraternel où, par l'échange, l'écoute et la confiance, chacun découvre progressivement sa vocation propre et comment être plus fidèle à l'Évangile dans les choix qu'il doit faire chaque jour pour être disciple du Christ.

- **D'être un lieu de révélation de la parole de Dieu**

Par la lecture faite ensemble des situations que nous vivons et par l'écoute de la parole de Dieu transmise par l'Église, l'équipe est un lieu où nous apprenons à découvrir comment Dieu s'adresse à nous dans notre vie quotidienne, comment la Bible éclaire nos vies et transforme notre regard et nos cœurs.

- **D'être une cellule d'Église**

Par ses liens avec le Mouvement et par les liens personnels de chacun de ses membres avec l'Église, l'équipe est insérée dans ses différentes dimensions (sacramentelle, apostolique, missionnaire, ...) ; elle s'efforce en particulier d'être en lien avec l'Église locale (paroisse, secteur, diocèse).

- **De participer à la vie du Mouvement**

Tout développement personnel et toute croissance de l'équipe contribuent à la vie du Mouvement et au bien de tous. Ils suscitent la prise d'engagements de durée limitée au service du Mouvement. Toute responsabilité assumée est une richesse reçue en retour.

- **D'être un lieu d'unité où la diversité est vécue**

En réunissant ses membres sur la base d'une exigence évangélique commune, l'équipe témoigne de la richesse d'une diversité (vie professionnelle, opinions, choix politiques, caractères, parcours personnel dans la foi, attentes spirituelles...) vécue en fraternité.

- **De se mettre au service du prochain**

L'équipe nous aide à découvrir comment nos responsabilités peuvent être vécues comme un service du prochain. Elle nous pousse à agir pour transformer les structures de la société par un engagement au service de la collectivité ou dans les organismes qui participent à cette transformation.

- **D'être un signe du Royaume à venir**

L'Équipe aide chacun de ses membres à être un signe des Béatitudes du Royaume pour notre monde.

IV. LES ACTEURS DE LA VIE D'EQUIPE

L'équipier

Le succès et la richesse de la vie d'équipe dépendent de l'attitude, la motivation et l'engagement de chaque équipier.

Pour les réunions, chacun est invité

▪ **avant la réunion**

- à participer à tour de rôle à la préparation des réunions, et à leur animation,
- à préparer individuellement ou en couple chaque réunion pour mieux partager ses recherches, analyses, évolutions.

▪ **pendant la réunion**

- à s'exprimer personnellement,
- à accueillir le cheminement de chacun,
- à respecter le travail de l'animateur.

▪ **après la réunion**

- à participer à tour de rôle à la rédaction des comptes rendus,
- à rester discret par rapport aux aspects personnels ou confidentiels des réunions.

Plus largement, la présence dans une équipe suppose un engagement vis-à-vis du Mouvement :

- s'intéresser et participer à la vie locale du MCC,
- aider à son fonctionnement par le paiement de la cotisation,
- le faire connaître et à accueillir des nouveaux dans le Mouvement, dans l'équipe,
- prendre à tour de rôle des engagements au sein du Mouvement.

L'équipe sera attentive à soutenir financièrement son accompagnateur spirituel si nécessaire, notamment en ce qui concerne les frais de transport.

Le journal du Mouvement – *Responsables* – constitue un apport humain et spirituel pour chacun des membres et pour la vie de l'équipe. Il est un lien nécessaire avec le Mouvement. S'abonner au journal fait normalement partie de l'appartenance à l'équipe et au MCC.

On tirera profit également de la consultation du site du MCC : <http://www.mcc.asso.fr>

L'animateur

Son rôle est capital pour la bonne conduite d'une réunion. Pour l'apprécier on se reportera à ce qui est dit de sa fonction dans le chapitre « Une réunion : l'affaire de tous ». Pour comprendre le sens humain et spirituel de l'animation on tirera profit en participant à une session de formation proposée en région pour les animateurs et responsables d'équipe.

Le responsable d'équipe

En tandem avec l'accompagnateur spirituel -prêtre ou laïc-, il joue un rôle clé dans la bonne marche de l'équipe.

Cette responsabilité, qui peut être prise en couple, est un temps donné au service de l'équipe, service que chaque équipier devrait être en mesure d'assurer à tour de rôle. La charge n'est pas lourde, il s'agit surtout d'une attention aux personnes, aux situations, aux bonnes conditions du progrès de l'équipe.

Chacun l'exercera selon son style. On peut rappeler les principaux points auxquels veiller dans cette mission qui se vit naturellement.

▪ Vis-à-vis des équipiers

- accueillir les nouveaux arrivants,
- s'efforcer de connaître chacun personnellement,
- savoir si la marche de l'équipe correspond aux attentes,
- recueillir les suggestions pour l'améliorer,
- s'inquiéter des raisons d'une absence et veiller à ce que l'absent à une réunion ait bien l'écho de ce qui s'y est dit et les coordonnées de la réunion suivante,
- s'assurer que d'éventuelles tensions se règlent dans l'écoute, la discrétion et la vérité,
- s'assurer que chacun trouve bien sa place et participe.

▪ Vis-à-vis de l'équipe

- garder le souci actif de la bonne marche de l'équipe, en particulier les réunions (préparation, déroulement, compte rendu, etc., sans empiéter sur le rôle de l'animateur),
- faire grandir le sens de l'appartenance au Mouvement et à sa mission
- organiser des activités spécifiques pour l'équipe : retraite, recollection, week-end familial,
- assurer le lien avec le Mouvement : information sur la vie du Mouvement et ses activités au niveau secteur (rencontres, formation, etc.), cotisation et abonnement à *Responsables*

Appel et désignation du responsable d'équipe

adopté à l'Équipe Nationale en 1999

Le responsable d'équipe est désigné par l'équipe. Cette responsabilité peut être assumée par un membre seul ou bien par un couple. Le responsable d'équipe exerce un service envers chacun des membres et envers l'équipe tout entière ; il assure également un lien de nature ecclésiale entre l'équipe et son accompagnateur ainsi qu'avec le Mouvement. Aussi, afin de prendre en considération son rôle, il est recommandé de procéder à sa désignation en adoptant quelques procédures simples :

- On fixe à l'avance la réunion où l'on procèdera à la nomination.
- On peut demander au responsable sortant de dire quelques mots sur la façon dont il a vécu sa tâche et lire ce qui concerne le Responsable dans le livret d'équipe.
- S'ensuit un échange sur la vie de l'équipe et sur la fonction du responsable.
- Lors de la réunion où sera désigné le responsable, il est souhaitable que l'Accompagnateur appelle à la liberté intérieure de chacun, qu'il souligne quelques points de la mission du responsable et introduise brièvement à un temps de prière silencieuse.
- On pourra ensuite désigner par bulletin secret la personne ou le couple que l'on souhaite appeler et confier le dépouillement à l'accompagnateur, en mettant deux noms par priorité. Si les deux refusent, on délibère pour prendre une décision. On évitera dans la mesure du possible des positions peu engageantes, comme la nomination d'un tandem, deux personnes dont une suppléante.

Il est souhaitable que le responsable soit nommé pour un temps compris entre deux et trois ans, mais ni inférieur, ni supérieur.

- **Vis-à-vis de l'accompagnateur spirituel**
- s'entretenir avec l'accompagnateur spirituel de la vie de l'équipe, de ses besoins, de ses faiblesses, des conditions de sa croissance.
- **Vis-à-vis du Mouvement**
- informer le responsable du secteur de la vie de l'équipe, lui faire part des attentes de ses membres,
- être en lien avec l'équipe d'animation du secteur et notamment en participant aux réunions des responsables d'équipe,
- informer de tout changement dans la composition de l'équipe.

Les responsables d'équipe sont incités à participer aux sessions de formations proposées par le mouvement, ainsi qu'à lire dans l'ouvrage Chemin d'Emmaüs, le chapitre « Responsable d'équipe : un service fraternel ».

L'accompagnateur spirituel¹

Prêtre, diacre, religieux, religieuse, laïc, chacun selon la grâce de son état et son expérience :

- il participe aux réunions de l'équipe. Son aide dans la préparation de la réunion est essentielle à sa bonne marche ; il l'opère dans la mesure de ses disponibilités ;
- lors des réunions, ses interventions aident les membres de l'équipe à repérer les signes de la présence de Dieu dans leur vie, à répondre à ses appels, à progresser dans l'intelligence de sa Parole ;
- il aidera les membres de l'équipe à trouver le chemin de l'Évangile à travers les expériences de ce monde et de ce temps, notamment dans les choix liés à la vie professionnelle, économique et sociale ;
- sa position de recul lui permet d'être attentif, dans la durée, aux attitudes de l'équipe (fraternité, écoute, respect, ouverture au monde)
- il aura à exercer une fonction de vigilance et d'éveil aux exigences sociales de la foi de l'Église (il se tiendra informé de l'enseignement social de l'Église) ;
- il peut apporter un soutien personnel du type conseil ou accompagnement à ceux qui le désireraient ou indiquer le nom de personnes compétentes en ce domaine ;
- il a le souci de la participation de l'équipe à la vie du Mouvement et à la vie de l'Église. En communion avec elle -lorsqu'il est prêtre- il peut célébrer l'Eucharistie en équipe, si celle-ci le désire.

¹ Voir en annexe le texte « Accompagnateurs spirituels laïcs au MCC »

V. UNE REUNION : L'AFFAIRE DE TOUS

La réunion est le cœur de la vie d'une équipe. Sa qualité suscite progressivement la fidélité de chacun à son équipe et au Mouvement. Elle ouvre un chemin de conversion qui permet de s'approprier la mission du MCC (page 5). Chaque équipe doit trouver son style, son rythme de rencontres -au moins une fois par mois- et choisir son mode de fonctionnement

Le MCC propose plusieurs types de réunion ou manières de procéder

- La première, développée ci-dessous, procède à partir d'un sujet choisi par l'équipe.
- La seconde, appelée « Chemin d'Emmaüs » (développée page 18), part d'une situation ou d'un événement particulier et personnel, même s'il a une dimension plus large (sociale, économique, politique). Elle convie chacun et l'équipe à une démarche de discernement et d'action.
- La troisième est toute consacrée à un temps de prière en équipe à partir de l'Écriture Sainte (voir sur ce point l'ouvrage Chemin d'Emmaüs, pp.107-112).

La réunion d'équipe n'est pas un débat d'idées : chacun s'implique personnellement en exprimant sa manière de se situer, sa réflexion, éventuellement les choix qu'il a été amené à poser par rapport au sujet retenu.

1^{ère} MANIERE : Réunion à partir d'un sujet

1. Choix du sujet de la réunion

Il est conseillé de choisir un sujet qui concerne directement un ou plusieurs des équipiers.

Que choisir ?

On peut partir :

- d'une **situation** vécue par un des membres (vie professionnelle, sociale, familiale, engagements),
- de nos **interpellations** face à :
 - un événement économique, social ou politique,
 - un thème proposé par le Mouvement (« assemblée partielle » du congrès, journée régionale ou nationale),
 - un article de *Responsables*,
 - une orientation du Mouvement ou de l'Église.

L'équipe sera attentive à garder un équilibre entre les sujets liés à la vie professionnelle et les autres sujets plus liés à la vie personnelle ainsi qu'à la mission du Mouvement dans l'Église et dans la société.

Quand choisir ?

On peut consacrer un temps pour choisir les sujets des prochaines réunions, le type de réunion (cf. p.12 les trois manières), et fixer le calendrier et les lieux pour chacune.

- soit à chaque réunion d'équipe pour la réunion suivante,
- soit lors d'un week-end ou d'une première réunion d'année.

Cela suppose que chacun arrive en ayant réfléchi à un ou plusieurs sujets à soumettre à l'équipe ainsi qu'à une situation ou événement sur lequel il souhaite exercer un discernement à la manière du « Chemin d'Emmaüs ». Le sujet choisi pour la prochaine réunion, on s'entend sur les personnes chargées de la préparation et de l'animation.

On veillera, au début de chaque réunion, à rester ouvert à une préoccupation particulière de l'un des membres et y consacrer le temps nécessaire, voire l'ensemble de la réunion.

2. Préparation de la réunion

C'est une **étape essentielle**, une des meilleures garanties de la qualité de la réunion.

La préparation dépendra du sujet que l'on a choisi précédemment.

Ceux qui prépareront la réunion enverront au préalable une invitation contenant :

- un rappel de l'événement, un extrait de l'article choisi dans « *Responsables* » ou de tout autre texte, un sommaire de la situation retenue,
- quelques questions qui baliseront le déroulement de la réunion,
- le renvoi à un ou plusieurs textes de la Bible.

L'invitation doit parvenir aux autres équipiers une semaine avant la date prévue pour la réunion.

Il importe que chaque membre de l'équipe ait pu prendre le temps de réfléchir à la réunion avant d'y venir, si possible en ayant noté par écrit ses remarques, réactions et contributions. Chacun comprend l'intérêt majeur de ce travail pour faire réussir la réunion.

Dans la mesure de ses disponibilités, l'**accompagnateur** contribuera à la préparation de la rencontre. Il aide à préciser le sujet, à ne pas « tomber » dans les généralités, souvent loin de la réalité vécue par les membres des équipes.

Il conseille, si nécessaire, pour le choix d'un texte de l'Écriture.

3. La réunion proprement dite

➤ **Quelques préalables sont à rechercher :**

a) Les attitudes, librement acceptées pour faire grandir le climat qui permet de travailler en confiance, en profondeur et en vérité.

- le **respect des autres** qui implique la **fidélité** et aussi :
 - l'assiduité, se rendre disponible pour chaque réunion, sauf circonstances exceptionnelles,
 - la ponctualité, essentielle pour terminer à une heure raisonnable,
 - l'**écoute active**, sans jugement, ni commentaire lors des tours de table ; prendre quelques notes pendant la réunion facilite l'attention

et permet des interventions plus justes et opportunes,

- la **convivialité** - il est bon d'offrir une petite collation pour commencer
- la **confiance** mutuelle
- la **discrétion** - on ne pourra s'exprimer en vérité que s'il est parfaitement explicite que les faits et commentaires qui peuvent avoir un aspect personnel ou confidentiel demeurent restreints aux seuls membres de l'équipe ;
- la **disponibilité à l'autre**, à tout événement imprévu qui peut surgir comme une priorité pour laquelle on ne doit pas hésiter à bousculer l'ordre du jour prévu.

b) L'animation

- choisir un **rapporteur** qui s'engage à faire un compte-rendu.
- choisir un **animateur** et un seul qui veille à gérer le temps de la réunion et les prises de parole de chacun. La qualité de l'animation est essentielle à la bonne marche de la réunion. Si la réunion a été préparée par deux personnes, l'une d'elles seulement assurera l'animation. L'accord préalable entre l'animateur et l'accompagnateur est le garant d'une bonne réunion.

➤ Le déroulement de la réunion

Plusieurs formules sont possibles. Elles doivent viser à faire de la réunion un temps fort, qui évite de dériver vers des conversations générales, sans implications suffisantes des participants.

Après un temps de détente (un plat ou dessert...) permettant à chacun de faire un «break» par rapport à la journée professionnelle, en veillant à ne pas le laisser déborder sur le temps convenu pour démarrer, on peut suivre le déroulement suivant.

- **Tour de table** bref pour faire part d'un fait marquant vécu par tel ou tel ; c'est aussi le moment de donner des nouvelles sur la vie du Mouvement, de l'Église locale, etc.
- **Partage d'Écriture**, le faire à ce stade permet d'être sûr de lui consacrer le temps voulu. On peut aussi choisir de le faire au milieu de la réunion plutôt qu'à la fin. Chacun indique comment cette parole touche son cœur et sa vie.
- **Partage sur le thème**. On suivra la modalité proposée par ceux qui l'ont préparée (voir page 14). Lorsque la réunion tend à dériver vers un débat impersonnel ou d'idées l'animateur pourra demander que l'on procède à un tour de table.

Quelle que soit la méthode choisie, l'important est de partir de ce que nous vivons, de parler en « je » plutôt qu'en « on », d'aller vers une lecture de foi de la réalité, pour y discerner la présence du Seigneur et ce qu'Il nous appelle à transformer dans nos vies et notre milieu.

▪ **Conclusion et prière finale**

Ce temps est souvent amputé. L'accompagnateur aidera l'équipe à une courte relecture de ce qui vient d'être vécu et partagé, à reformuler les paroles fortes entendues, les convictions exprimées, les conversions auxquelles on se sent appelé. L'animateur de la réunion invite alors à une prière où chacun peut rendre grâce au Seigneur pour ce qui l'a fait croître en vérité et en liberté, où l'on confie au Seigneur ses intentions et sa volonté de conversion sur les points que l'échange a mis en lumière. Cette prière ne conclut pas la réunion mais elle aide à repartir « par un autre chemin...»

4. Au delà de la réunion...

Il ne faut pas s'arrêter à la perception immédiate d'enthousiasme ou de déception à l'issue d'une réunion. Chacun peut l'avoir vécue différemment et c'est avec le temps qu'on peut en recueillir le fruit.

Le plus important bien sûr est ce qui se transforme en chacun de nous et s'exprime dans notre façon de vivre, dans nos relations de travail, de couples, de voisinage, dans nos engagements.

Cette «conversion», qui nous est personnelle, est le fruit d'une réflexion en commun, d'une écoute et d'un respect mutuels, de l'interpellation et du témoignage des autres, de l'action mystérieuse de l'Esprit en nous. Même si nous avons du mal à nommer cette « conversion », il est sûr que l'écoute de différentes approches est féconde dans la durée.

5. L'expression de l'équipe

Comme dans le récit de la multiplication des pains par Jésus, il est important que l'on recueille ce qui a été vécu, ce qui s'est exprimé dans la réunion afin que cela ne se perde pas et puisse servir aussi à d'autres.

Il s'agit de recueillir les éléments vitaux de la réflexion, ceux qui aident à la conversion, les questions qui interpellent, ainsi que les lacunes que l'on a pu repérer.

Cette expression est précieuse lors du bilan annuel de l'équipe. Elle peut se faire sous forme d'un document remis aux membres de l'équipe (via internet ou autre moyen) ou recueilli dans un cahier. Il est souhaitable que la

communication en soit assurée à tous les membres avant la réunion suivante.

Cette expression permet de stimuler la réflexion du secteur et du Mouvement et de contribuer aux échanges avec les autres équipes.

2^{ème} MANIERE : Une démarche, le chemin d'Emmaüs

Préalable

Aller à Dieu c'est aller au cœur de notre humanité et de la terre qu'il nous a donnée ; c'est y aller par un chemin que Jésus nous a indiqué : « Je suis le chemin, la vérité, la vie. Nul ne va au Père que par moi »²

Prendre le « chemin d'Emmaüs » c'est entrer dans une voie de conversion où, avec l'aide du Seigneur et des équipiers, nous nous essayons à porter sur notre vie en société et ses répercussions sur notre vie privée un regard différent de celui auquel la vie professionnelle nous a habitués et formés. C'est une lente et progressive évangélisation de notre intelligence, de notre volonté. Ce chemin demande de la présence aux autres et de l'oubli de soi. Ce n'est pas un chemin de facilité, mais à l'emprunter on aura la surprise de reconnaître en équipe Celui qui se tient au milieu de nous, qui ouvre nos cœurs à l'intelligence de nos vies et les porte au service de l'homme.

Choix du sujet de conversation

Lors de la réunion précédente on aura déterminé l'objet de la conversation pour le « chemin d'Emmaüs ». Ce peut être :

- une situation, un événement de nature privée, familiale ou professionnelle, de nature social ou économique (passé, actuel ou à venir) vécu personnellement par l'un des membres de l'équipe et au sujet duquel il souhaite l'aide et le discernement de l'équipe
- des faits ou des situations dont plusieurs membres ont l'expérience ou qu'ils auront à connaître un jour ou l'autre (question de management, de marchés, de mutation, de vie familiale, etc.). On désignera alors au choix la personne susceptible de relater le mieux la situation ou le fait retenu en raison de l'expérience qu'il en a
- un sujet général dans lequel la plupart des membres sont impliqués ou concernés, par exemple « l'exigence du toujours plus, « engagement et liberté », « notre espérance dans un monde en crise », « foi et décision

² Jean 14,6

dans la vie professionnelle », etc. Le choix du narrateur se portera vers la personne qui pourra le mieux illustrer ce thème à partir de son expérience personnelle.

L'équipe veillera à ne pas limiter son horizon à des faits et à des événements qui concernent l'environnement familial ou professionnel immédiat. Elle élargira son espace en ouvrant la voie du discernement à des situations et à des événements qui n'affectent pas directement ses membres mais qui touchent à des questions essentielles à l'homme et la société.

La personne concernée préparera son récit, articulé à la question majeure qu'elle pose ou telle que posée par l'équipe. Elle le préparera en lien avec l'animateur et avec l'aide de l'accompagnateur. Cette préparation qui prend appui sur la démarche ci-dessous décrite est essentielle à la conduite de la réunion; sans cela il est vain d'espérer faire un chemin de discernement et de conversion.

1ère étape : voir en conversant

Rappel du récit évangélique³

Le soir de Pâques, deux amis faisaient route en conversant de Jérusalem à Emmaüs. Ils repassaient tristement les événements qui venaient de se dérouler à Jérusalem. Jésus qu'ils avaient suivi, en qui ils avaient mis tous leurs espoirs venait d'être crucifié et voilà trois jours qui s'étaient écoulés depuis. « Comme ils parlaient et discutaient ensemble Jésus les rejoignit et fit route avec eux ; mais leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître. Il leur dit : « quels sont ces propos que vous échangez en marchant ? ». (Luc, 24,15)

En équipe **raconter** ce qui s'est passé.

- Celui qui a choisi ou accepté de partager une situation, un événement, rapporte brièvement les faits (10 minutes maximum), assez pour que l'équipe en comprenne le sens, ni trop... Il exprime aussi comment il s'est situé, comment il a ressenti lui-même les choses. Il met en relief les questions qui se posent (ou se sont posées) à lui, les choix qu'elles impliquent.

³ On ne lira pas le texte de l'évangile ordinairement. Son rappel ici, à chacun des trois temps est pour signifier que le « chemin d'Emmaüs » est une trame sur laquelle s'inscrit, s'appuie la démarche de la réunion d'équipe.

- Quand le récit est achevé, l'animateur procède à un tour de table où ceux qui le veulent posent les questions d'éclaircissement nécessaires à la bonne compréhension du récit et de la question majeure afin de bien poser les éléments qui seront repris pour un discernement lors de la seconde étape. Le narrateur répond aux demandes d'éclaircissement. On enregistre les points d'attention soulignés mais on ne les discute pas dans ce temps. L'animateur veillera à ce que les autres membres ne deviennent pas narrateurs à leur tour de leur propre histoire.

2e étape : discerner avec le Christ

Rappel du récit évangélique⁴

La conversation n'a pas laissé les disciples indemnes. Les propos de l'Étranger, éclairés par les paroles de l'Écriture qu'il leur a rappelées, les a ouverts à un autre regard sur ces événements. La conversation est devenue si profonde qu'ils invitent le pèlerin à prolonger la soirée avec eux dans une auberge. C'est en prononçant la bénédiction sur le pain, en le rompant et en le leur donnant que ses paroles entendues en chemin deviennent intelligibles à leur esprit. C'est alors que leurs yeux s'ouvrent sur Jésus et sur leur vie ; c'est alors que mûrit dans leur cœur la décision qu'ils vont prendre. « Il leur dit : « Esprits sans intelligence, cœurs lents à croire (...) Il leur expliqua dans toutes les Écritures ce qui le concernait (...) Alors leurs yeux furent ouverts et ils le reconnurent (...) à la fraction du pain ». (Lc 24, 25-27,31,35)

1. Cette phase de discernement est introduite par un texte bref de l'**Écriture**, choisi de préférence par le narrateur lui-même - en lien avec l'accompagnateur - et sans lien nécessaire avec la situation exposée. Il dit en quelques mots les raisons de son choix et ce qu'il a « goûté », ce qui lui parle, le touche dans ce texte. L'accompagnateur peut souligner quelques paroles du texte si cela peut contribuer au discernement. Mais on n'introduit pas ici un partage d'Écriture. On la reçoit comme une lampe pour ses pas, une Présence pour accompagner ...

2. Suivent trois minutes de **silence** clôturées par une **prière** brève du narrateur ou de l'accompagnateur pour demander que l'Esprit Saint éclaire chacun dans son jugement et que la Parole touche son cœur.

Ce passage du Seigneur par sa Parole est signe du passage du Seigneur dans la conversation. Elle est présence discrète venue s'insinuer sans bruit dans les propos de l'équipe et invitant chacun à l'écoute, au discernement.

⁴ Même notation que la précédente

Dans l'échange qui va suivre ce ne seront plus seulement le récit et les questions du narrateur qui seront l'objet de la discussion. Grâce à la Parole de Dieu entendue, **chacun** pourra se sentir touché par le récit, concerné par les questions et invité à un discernement personnel : l'évangéliste Jean rapporte que lorsque la Samaritaine eut reconnu Jésus et cru en lui, elle accourut en ville pour raconter sa conversation avec lui. Ayant invité Jésus à demeurer quelques jours parmi eux, les Samaritains « disaient à la femme : 'Ce n'est plus sur ton récit que nous croyons ; nous l'avons nous-mêmes entendu et nous savons que c'est vraiment lui le sauveur du monde' » (Jn, 4,42).

L'écoute de la Parole de Dieu fait basculer le récit singulier dans le **nous** de l'équipe ; elle constitue l'équipe en communauté pour le discernement⁵.

3. L'animateur propose ensuite au narrateur de rappeler la question majeure qu'il a exposée dans son récit. Suit un **échange** au cours duquel l'animateur sera attentif à ce que chacun puisse s'exprimer en veillant à garder le cap du discernement sans tomber dans un débat. On dégagera les aspects de la situation qui posent question :

- on les confrontera à l'Écriture, aux exigences de la conscience et de la loi, à l'enseignement social de l'Église⁶
- aux critères éthiques pour un juste agir humain tant personnel que collectif, ce qui s'y oppose dans la situation exposée et en soi-même (c'est-à-dire, en chacun de nous)
- on recherchera les moyens humains et spirituels qui favorisent cet agir juste et chrétien, le libèrent et lui donnent de s'exprimer.

Chacun sera renvoyé dans ses interventions, questions, conseils éventuels, à sa propre liberté, à sa vérité ou bien à ses ambiguïtés, à ses fausses attitudes ou raisonnements.

Pour un bon discernement, il convient de ne pas examiner seulement les arguments de sagesse, de morale, ou ceux inspirés par l'expérience professionnelle ; il importe tout autant de considérer ce qui, dans le cas précis et dans les décisions à venir, va dans le **sens de la vie**, du bien personnel et collectif - vers quoi converge toute l'Écriture - ou **de son contraire** : ce qui détruit, défait la vie, les personnes, la société... Le discernement portera non seulement sur la situation du narrateur mais il inclura également son entourage proche aussi bien qu'éloigné

⁵ Ce ne sont ni le lieu ni le moment de faire un commentaire d'Écriture ni un partage d'Évangile. Par contre l'équipe aura avantage à donner du temps à la Parole de Dieu à certains moments. Voir sur ce point le chapitre « Chemin de prière en équipe », dans l'ouvrage Chemin d'Emmaüs, pp 107-113

⁶ On pourra recourir, si besoin est, aux textes du Magistère (le Pape, les évêques) et de la Commission sociale de l'épiscopat français. Des extraits pourront figurer dans la feuille préparatoire d'invitation

(environnement économique, social, familial, ecclésial). L'accompagnateur a ici un rôle primordial.

L'animateur fera en sorte que l'on dégage de l'échange l'un ou l'autre élément qui sera apparu important.

3e étape : agir d'un cœur transformé

Rappel du récit évangélique

Au moment où les disciples d'Emmaüs reconnurent Jésus, il avait disparu à leur regard. Présence furtive, insaisissable qui éveille leur intelligence, restaure leur force, renouvelle leur espérance, change leur cœur et les rend à l'aventure du chemin, à la liberté de leur choix : « Et ils se dirent l'un à l'autre : 'notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous, quand il nous parlait en chemin, quand il nous expliquait les Écritures ?' A cette heure même, ils partirent et s'en retournèrent à Jérusalem ». (Luc 24, 33.)

1. Dans ce troisième temps l'**animateur** fait reprendre la question posée par le narrateur au début de son récit, mais telle qu'elle est devenue et qu'elle lui apparaît à l'issue de ce temps de discernement. Le récit de la Pentecôte peut nous aider à entrer dans la disposition requise, celle où chacun est concerné. Ayant entendu Pierre expliquer à la foule accourue la signification de l'événement dont elle venait d'être témoin, Luc écrit : « D'entendre cela, ils eurent le cœur transpercé, et ils dirent à Pierre et aux apôtres : 'Frères, que devons-nous faire ?' ». (Actes, 2,37)

2. Après un bref moment de silence l'animateur invite le **narrateur** à dire ce qu'il retient, le **fruit qu'il recueille** de cette conversation et de ce temps de discernement : ce qui a mûri en lui, la lumière qui s'est faite plus grande ou l'obscurité qui demeure, les désirs d'agir autrement qui ont pris forme ou les peurs qui subsistent.

3. Puis on procède à un tour de table où s'exprimeront **tous** ceux qui le souhaitent. **Ils souligneront particulièrement : les points où leur regard a été déplacé, leur jugement a évolué, les choix et engagements qu'ils pourraient envisager de prendre.**

4. **L'accompagnateur** invite alors tous à un temps bref où questions et appels entendus, désir de poursuivre plus avant, se joignent en une prière silencieuse conclue par un « Notre Père... ».

A l'attention de l'animateur et de l'accompagnateur

Faire un « chemin d'Emmaüs » requiert une certaine rigueur, surtout dans les commencements, et un animateur exercé. Celui-ci devra

particulièrement veiller à l'horloge pour respecter le rythme des trois temps.
Sur une réunion :

- la 1ère étape ne devrait pas excéder 20 minutes,
- la 2e une heure,
- la 3e un quart d'heure.

Le passage d'une étape à l'autre ne se vivra jamais tel quel dans une réunion. Il s'agit ici non pas d'un modèle à suivre au pied de la lettre mais d'une parabole indiquant une direction.

Au cas où une seule réunion ne suffirait pas...

Le « chemin d'Emmaüs » peut se dérouler avantageusement en **deux réunions** si le sujet abordé par le narrateur est ample et complexe et ne peut pas faire l'objet d'un discernement hâtif.

- **La première** comportera l'écoute du narrateur ; il fera le récit de la situation ou de l'événement, en exposera les points saillants. Cette première partie amorcera le discernement, introduit par la lecture et l'écoute du texte choisi de l'Écriture. Avant de clore la réunion par une brève prière, l'accompagnateur invitera chacun à profiter du temps qui va s'écouler jusqu'à la prochaine rencontre pour mûrir sa réflexion et son discernement.
- **La deuxième** réunion commencera par la lecture du texte de l'Écriture entendu précédemment. Le narrateur rappellera les points essentiels de son récit et l'accompagnateur soulignera la démarche de discernement amorcée ainsi que les questions en suspens. Puis on poursuivra le chemin jusqu'au 3e temps : agir d'un cœur transformé, qui s'achève par un moment de silence et de prière (cf. plus haut).

Le but d'une réunion n'est pas d'abord de parvenir à une solution, mais de nous aider à progresser dans une démarche de conversion, à préparer la voie pour une juste décision.

VI. CONSTRUIRE UN PROJET D'EQUIPE

La construction d'une équipe s'inscrit dans le temps. Elle requiert de chaque membre l'acceptation d'un but commun, l'adhésion à la mission du Mouvement, un désir de conversion personnelle et une exigence de travail en commun. Pour progresser et éviter les ambiguïtés, il est souhaitable que l'équipe se construise autour d'un projet qui s'enrichira progressivement.

Apprendre à se connaître

Dès la création de l'équipe ou à chaque arrivée de nouveaux, il est bon de prendre du temps pour bien se connaître.

On peut consacrer quelques soirées à la présentation de chacun (vie personnelle ou familiale, vie professionnelle...), prendre le temps d'un week-end, d'une journée ou d'une soirée de détente.

Dire son attente

Chacun est invité à exprimer :

- pourquoi il a souhaité rejoindre l'équipe et le Mouvement, et pourquoi il y reste,
- ce qu'il attend de sa participation à l'équipe et des autres.

Définir sa propre méthode

L'équipe définit sa propre méthode et régulièrement la vérifie et l'amende :

- fréquence, jours, horaires des réunions (début - fin - déroulement),
- type de sujets,
- organisation des préparations et comptes rendus,
- choix d'un week-end de retraite, d'une journée de recollection, d'une eucharistie...

Effectuer une réunion bilan

Il s'agit périodiquement (au moins une fois par an) d'évaluer le chemin parcouru, de reconnaître les atouts de l'équipe et aussi les problèmes qui peuvent gêner la progression du groupe, en vérité, et avec beaucoup de charité fraternelle.

On peut s'appuyer sur un questionnaire qui évoquera les points suivants :

- Thèmes abordés - comment les a-t-on choisis ? Place de la vie professionnelle ; Est-on parti d'expériences concrètes, vécues ? A-t-on pris en réunion le « chemin d'Emmaüs » ?

- Méthode - évaluation de la préparation. Est-on allé jusqu'au bout de la réflexion ? Existence et utilisation des comptes rendus.
- Rôle de chacun (renouveler le responsable d'équipe tous les trois ans).
- Place de la prière.
- Connaissance mutuelle, place de chacun dans l'équipe, accueil.
- Les conversions dont chacun peut témoigner.
- Les engagements pris.
- Lien entre l'équipe et le Mouvement : a-t-on participé ou pris en charge des activités du Mouvement ? Quel intérêt y a-t-on trouvé ?

On peut aussi utiliser :

- La charte du Mouvement (voir en page 5)
- Le livret de l'équipe.

In fine, confirmer ou non son appartenance à l'équipe, au Mouvement.

VII. LA VIE DU MOUVEMENT

Pour assurer sa mission, le MCC a développé une organisation simple, qui épouse de son mieux les réalités de chaque niveau. Elle est animée par des équipiers bénévoles qui acceptent des mandats de durée déterminée.

L'équipe est le lieu privilégié de l'engagement dans le MCC mais il est important que l'équipe participe aux activités de la vie inter-équipes.

Le secteur est un regroupement d'équipes sur une même zone géographique, une ville, un diocèse. C'est le niveau d'activité du Mouvement le plus visible pour un équipier.

Il est animé par un responsable de secteur, épaulé par un bureau et un aumônier nommé par l'évêque du lieu.

- Il favorise la vitalité des équipes et de leurs membres. Il suit chaque équipe, facilite l'accueil de nouveaux membres, propose des rencontres de responsables d'équipe, des retraites, des formations (responsabilité d'équipe...).
- Il est le premier lieu de la vie inter-équipes. Il permet les échanges d'expériences, d'idées, d'informations entre les équipes à travers des soirées débats, des week-ends thématiques...
- Par son unité géographique, il permet au MCC d'être attentif aux situations locales (économiques, sociales, ecclésiales...) et le cas échéant, d'intervenir (prises de position, actions spécifiques...).
- Par des rencontres avec d'autres mouvements, des manifestations organisées en commun, il donne de l'ouverture aux équipes.

La région rassemble les secteurs d'une même région économique et comprend plusieurs départements ou diocèses. Elle constitue un lieu pour faire vivre le Mouvement dans sa dimension collective (rencontres régionales, bulletin, relation avec le niveau national, préparation du congrès...). Elle est animée par un responsable de région avec son bureau qui comprend l'aumônier de région.

Les instances nationales

- Le **Conseil national** regroupe les responsables nationaux, les responsables de régions et de secteurs, les aumôniers de régions ainsi que les responsables des réseaux et services. Il décide des grandes orientations du Mouvement.

- L'**Équipe nationale** regroupe les responsables nationaux et les responsables et aumôniers de régions, les responsables des réseaux et services. Elle élabore les orientations du Mouvement et prépare les décisions du Conseil national. Elle veille à l'exécution des décisions prises en Conseil national par le Bureau national.
- Le **Bureau national** est l'organe exécutif de l'Équipe nationale et l'organe représentatif du Mouvement dans son ensemble vis-à-vis de l'extérieur. Il est animé par un couple « Responsable national » élu par les responsables de région. Il coopte les membres du Bureau national et les soumet pour approbation à l'Équipe nationale. Chacun des membres du Bureau est correspondant d'une ou plusieurs régions. Il est assisté dans sa mission par l'Aumônier national.

Les instances internationales

Le MCC est membre de *Pax Romana-MIIC (Mouvement International des Intellectuels Catholiques)*. Ce mouvement a cinq Secrétariats Spécialisés Internationaux et parmi ceux-ci le *SIIAEC Secrétariat International des Ingénieurs, Agronomes et Cadres Economiques Catholiques*, dont le MCC est également membre. Pax Romana-MIIC est un mouvement de laïcs reconnu comme Organisation internationale catholique par le Saint-Siège. Pax Romana est une ONG accréditée auprès du Conseil économique et social des Nations-Unies, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe.

Le MCC est aussi membre de l'organisation *UNIAPAC Union Internationale Chrétienne des Dirigeants d'Entreprise*.

Ces deux organisations regroupent des mouvements appartenant à tous les continents du monde.

Les réseaux d'animation

1. Le réseau des correspondants **Jeunes Professionnels** est animé par une petite équipe.

Il a pour objectif d'aider au développement de la vie du Mouvement, en direction des jeunes en lien avec les responsables de secteurs et de régions. Localement, les correspondants s'efforcent de faire connaître le Mouvement auprès des jeunes, d'organiser leur accueil, de mettre sur pied des animations spécifiques. Il organise des sessions pour tous les J.P : novembre 1999 à Bruxelles sur le thème « Osons l'Europe », novembre 2002 au Futuroscope de Poitiers sur le thème des nouvelles communications.

2. Le réseau des **Cadres Chrétiens en Retraite Active (CCRA)**

Certains membres du Mouvement ont choisi de continuer d'appartenir à une équipe lors de leurs passages à la retraite. De ce fait, ce réseau a été créé en lien avec les responsables de secteurs et de régions pour :

- aider au ressourcement spirituel des cadres retraités ou préretraités, en particulier de ceux qui ont des engagements bénévoles ;
- offrir aux cadres retraités des carrefours d'expérience en régions et lors des manifestations nationales ;
- apporter un autre regard sur la société et une autre manière de vivre à l'intérieur du Mouvement (service, disponibilité, gratuité, recul...).
- proposer des Rencontres spirituelles à travers des retraites organisées chaque automne.

3. Les activités des **Cadres Dirigeants et Chefs d'Entreprise**

Pour tenir compte de la place et du rôle des cadres dirigeants et chefs d'entreprise au MCC, des activités spécifiques leur sont proposées, en complément à la vie d'équipe.

Elles ont pour vocation de répondre aux besoins de ses membres tout en contribuant à la vitalité du Mouvement.

Au niveau des régions, elles sont l'occasion d'échanger des expériences et de réfléchir à des questions liées à leurs responsabilités.

Au niveau national, des rencontres thématiques se déroulent périodiquement sous forme de tables rondes.

Les événements nationaux

Environ tous les cinq ans, le Mouvement se rassemble en **Congrès** avec un thème fédérateur : en décembre 1994 à Nantes, « A quel prix espérer vivre et travailler autrement », en janvier 2001 à Lille, « Homme et Femme, projet et acteurs de l'économie », en mai 2006 à Marseille, « Demain serons-nous solitaires ou solidaires ? »

Entre deux congrès, des « **Journées nationales** » sont ouvertes aux membres du MCC ainsi qu'à tous ceux que les thèmes traités intéressent :

- février 1992 : « Performants, pour quelles solidarités ? »
- décembre 1997 : « Inventons notre avenir »
- mars 2003 : « Acteurs dans la cité, acteurs dans le monde »

Pour organiser la réflexion et l'action du Mouvement

- Des groupes de **travail** et de **réflexion** à caractère ponctuel et convivial à l'initiative de membres du Mouvement. D'une durée brève ils peuvent avoir pour thème un sujet qui concerne plusieurs professions ou seulement une en particulier. Ils sont ouverts à tous les membres voire à des personnes hors du MCC.
- Une **université d'été** organisée annuellement par le Mouvement au niveau national, qui consiste en :
 - Une démarche personnelle :
 - Un temps de réflexion et de formation sur un thème, en lien avec la mission du MCC et le monde d'aujourd'hui, son évolution, ses questions. Un ressourcement intellectuel, avec une approche philosophique, socioculturelle, théologique. Un lieu de respiration.
 - Une occasion de rencontres amicales : se découvrir, s'entraider, se connaître, vivre dans une ambiance détendue de travail, de prière, de recherche personnelle et collective avec d'autres membres du Mouvement, cadres chrétiens en responsabilité, nouveaux ou anciens, de toutes régions et tous secteurs professionnels.
 - Un lieu de prise de conscience sous un éclairage spirituel, avec un aumônier.
 - Une invitation à changer son comportement, son regard sur la vie.
 - L'élaboration d'une expression du Mouvement, un enrichissement de sa réflexion
 - Des conférences-débats, en divers lieux, permettent de mieux comprendre le monde socio-économique pour mieux agir.
 - Des **publications**
 - Pour assurer le lien entre tous ses membres, sans pour autant s'adresser à ceux-là seulement, le Mouvement publie le journal *Responsables*. Les différents numéros (6 à 8 par an) donnent régulièrement des nouvelles sur la vie du MCC. Ils proposent des articles de réflexion spirituelle, des études sur les diverses questions

posées aujourd'hui à la société économique. Ils présentent également les résultats des réflexions menées par les membres du Mouvement. La *Lettre Internationale*, intégrée au journal, maintient l'ouverture nécessaire du Mouvement aux dimensions du monde et de l'Église

- Pour assurer le lien entre les membres d'une Région, des **bulletins régionaux** ou de secteur sont publiés régulièrement.
- La réflexion, le travail et l'expérience des membres du MCC font l'objet d'**ouvrages** qui contribuent aux débats de société et à la vitalité spirituelle du Mouvement. On peut se les procurer en région ou au secrétariat du MCC.
 - Le site web, alimenté régulièrement, fournit des informations, des documents sur la vie du Mouvement au niveau national, régional et sur les activités programmées localement et par les réseaux des J.P. et des retraités. C'est un outil convivial pour les membres et une vitrine pour le Mouvement.

L'adhésion et la participation au CCFD

Le MCC est membre cofondateur du Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement. Plusieurs de ses membres participent aux instances nationales et diocésaines du CCFD. La participation à cette ONG catholique s'avère d'autant plus nécessaire à l'heure de la mondialisation.

Le financement du Mouvement

L'expérience montre que pour les membres du MCC, et notamment les nouveaux, le sentiment d'appartenance au Mouvement se développe progressivement d'abord par la participation à la vie d'équipe, puis aux diverses manifestations du MCC. Être « en Mouvement » et créer les conditions pour que l'esprit de la mission du Mouvement nous anime tous, nécessite :

- de communiquer - cela implique la rémunération de secrétaires, des frais de fonctionnement de bureau, courrier, téléphone, photocopies, etc.
- de se rassembler en région et au plan national - cela implique des frais de préparation et d'organisation, des frais de transport des responsables bénévoles,
- de se « donner » les moyens de la réflexion - cela implique des frais de fonctionnement des commissions, frais d'organisation de conférences ou de soirées-débats,

- d'être accompagné au plan spirituel - cela implique une juste indemnisation des aumôniers ou accompagnateurs spirituels et la prise en charge de leurs frais de formation, de déplacement...

Une part de la cotisation contribue à alimenter le budget de la région, le reste servant aux besoins nationaux du Mouvement.

Seule une cotisation régulièrement versée permet d'assumer collectivement ces différentes charges. Son montant est déterminé par le Conseil National et ses modalités de prélèvement sont déterminées régionalement - l'équipe est le lieu idéal pour mener une réflexion sur le sens que chacun veut donner à sa cotisation : une juste contribution témoigne de notre adhésion à ce lieu d'Église que le Mouvement représente par ses membres.

Les frais d'édition du journal *Responsables* sont payés indépendamment de la cotisation.

Les comptes du Mouvement sont publiés chaque année dans le numéro de novembre/décembre de *Responsables*.

Le MCC responsable dans l'Église, de l'Église, devant l'Église

Intervention du Cardinal Bernard Panafieu archevêque de Marseille au Congrès de Marseille en mai 2006

A la mondialisation de l'économie il faut répondre par la globalisation de la solidarité. Car, loin de voir le fossé se combler entre la richesse et la pauvreté comme on aurait pu l'espérer, les dernières années ont révélé que les pauvres ont tendance à devenir plus pauvres et les précarités de plus en plus diversifiées dans leurs causes et leurs conséquences.

Notre temps sera-t-il celui de la solidarité ou, au contraire, creusera-t-il encore davantage le fossé entre les catégories sociales, entre les peuples, entre les continents ?

Sans doute l'économie obéit-elle à des lois et connaît-elle ses propres contraintes. Mais elle ne peut oublier, au risque de devenir une machine infernale qui s'autodétruit, qu'elle est au service de l'homme et qu'elle n'aura répondu à sa mission que lorsqu'elle permettra un plus grand épanouissement des individus et des peuples.

C'est l'utopie à laquelle nous invite l'Évangile du Christ. Cet appel doit retentir particulièrement aux oreilles des décideurs que vous êtes. Le monde d'aujourd'hui a plus que jamais besoin de « bons samaritains ».

Annexes

Accompagnateurs spirituels laïcs au MCC

Adopté à l'unanimité en Conseil national le 6 octobre 1997, le texte ci-dessous constitue le document de référence pour les Accompagnateurs spirituels laïcs au MCC. L'accompagnateur du secteur veillera à l'application des points retenus dans ce document. Il est souhaitable que tout accompagnateur prêtre, religieuse, religieux en ait également connaissance et qu'une évaluation de leur mission soit effectuée par l'accompagnateur du secteur avec chacun d'eux au moins tous les trois ans.

L'APPEL

1. Critères énoncés

Etre en accord avec la Charte du MCC

Avoir :

- une Sagesse spirituelle enracinée dans la foi et la tradition chrétienne, un authentique sens apostolique, un profond sens de l'Eglise ;
- une aptitude à l'accompagnement (écoute, une certaine distanciation, capacité de discerner et ressaisir les signes de Dieu dans ce qui est vécu) ;
- un engagement plus large que le MCC ;
- si on ne fait pas parti du MCC, avoir une activité qui permette de comprendre la vie des membres du MCC et les objectifs du Mouvement.

2. Qui est appelé ?

- toute personne qui répond à ces critères, c'est-à-dire au profil humain et spirituel qu'ils dessinent ;
- être ou non membre du MCC (si on ne l'est pas voir l'un des critères de l'appel) ;
- un laïc homme ou femme en raison du charisme propre qui lui est reconnu à titre personnel.

L'accompagnement ne peut être exercé que par une seule personne au sein de l'équipe.

3. Qui appelle ?

- l'appel est fait conjointement par l'aumônier et le responsable du secteur après consultation de l'accompagnateur de l'équipe à laquelle est rattachée la personne concernée ou de toute autre personne la connaissant bien. En préalable à toute réponse de la personne pressentie, il est nécessaire que l'accompagnateur de secteur ait avec elle un entretien ;
- on se gardera de toute cooptation directe de l'accompagnateur spirituel (laïc ou prêtre) par l'équipe ;
- le secteur informe l'accompagnateur et le responsable de région des nominations effectuées afin d'engager si nécessaire une réflexion et une action communes (en matière de formation, par exemple). Les nominations sont transmises au secrétariat national pour inscription au fichier.

A l'occasion de leurs rencontres avec l'autorité diocésaine ou son délégué, le responsable et l'aumônier de secteur l'informent de la situation des accompagnateurs laïcs et traitent avec lui des questions qui peuvent se poser.

LETTRE D'ENVOI

- Les signataires sont les personnes qui appellent. Elles ont mission du Mouvement pour cela.
- Le contenu comprend :
 - les raisons de l'appel,
 - la définition de la fonction confiée
 - mention sera faite du livret d'équipe,
 - la nécessité d'une évaluation au moins une fois l'an, avec l'aumônier de secteur,
 - la durée, trois ans renouvelables, après entretien avec l'aumônier de secteur,
 - l'engagement à suivre une formation locale, régionale ou nationale, si nécessaire.

Les points ci-dessus sont ceux que doit contenir toute lettre mais les rédacteurs sont libres de formuler d'autres points.

La formation

La formation veillera à assurer les conditions indispensables à l'accompagnement spirituel d'une équipe, à savoir :

- l'écoute et le discernement ;
- une intelligence de la foi qui s'appuie sur une connaissance de la Bible, de quelques grands textes de Vatican II, des Papes, de l'enseignement social de l'Eglise, de la spiritualité du MCC (à travers certains textes du Mouvement) ;
- une formation pratique pour ressaisir les faits de vie afin de les situer dans la lumière de la foi.

A cet effet, seront grandement utiles :

- **une formation interne**

LOCALE

- par les rencontres entre aumôniers et accompagnateurs d'équipe,
- par la reprise de l'expérience en cours avec une personne compétente désignée à cet effet,

REGIONALE (cf. ce qui se fait déjà en plusieurs endroits) soutenue ou animée par l'équipe nationale de formation

NATIONALE

- chaque année en région parisienne est proposé un cycle de formation à l'accompagnement d'équipe
- les retraites organisées par le Mouvement, entre autres, contribuent grandement à acquérir le discernement spirituel indispensable.

- **une formation externe**

DIOCESAINE, inter-mouvements ou dans une maison habilitée : formation à l'écoute, au discernement personnel ainsi qu'à la vie en équipe, initiation catéchétique, biblique, ecclésiale (dont une connaissance de l'Église locale) ;

REGIONALE dans le cadre d'une Faculté catholique, d'un Centre théologique et spirituel.

Chemin d'Emmaüs

Vivre en équipe et accompagner au MCC

**Complément utile au Livret d'équipe :
Un livre qui s'adresse à tous les membres du MCC**

L'ambition de cet ouvrage est d'aider les membres du MCC à mieux comprendre ce qu'est leur Mouvement, à entrer dans une intelligence plus grande de ce qu'ils peuvent recevoir de lui et de ce qu'ils peuvent lui apporter. Cet ouvrage voudrait susciter en chacun le goût et la joie de pénétrer plus avant dans un chemin de liberté, de vérité et de don grâce à une vie d'équipe qui se renouvelle au feu de l'Esprit et par la « conversation » amicale des membres entre eux.

En vente exclusive au secrétariat national à Paris
et au secrétariat de chaque région - 11 €